



Ville d'Athis-Mons

Athis-Mons, le 30 juillet 2018

**Monsieur Jean-Benoît ALBERTINI**  
**Préfet de l'Essonne**  
**Bureau défense et protection civile**  
**Boulevard de France**  
**91000 EVRY**

**Affaires générales**

**Réf : CR/PhM/CR**

Affaire suivie par : Philippe MULLOT

Courrier en recommandé avec AR 1A 156 403 3154 4

**Objet : demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.**

Monsieur le Préfet,

Par la présente, je tiens à attirer tout particulièrement votre attention sur les événements climatiques d'une rare violence que la ville d'Athis-Mons a connus le vendredi 27 juillet dernier en fin d'après-midi.

En effet, notre Commune a subi un orage intense qui s'est traduit par des pluies importantes accompagnées de fortes rafales de vent comme l'atteste le certificat d'intempérie de météo France (bulletin prévisionnel de météo France et alerte météo niveau orange joints également).

Ces événements qui ont touché plus particulièrement le quartier du Noyer Renard ont provoqué d'importants dégâts sur le domaine public mais aussi chez les particuliers. Vous trouverez à l'appui de mon courrier des photographies prises après le passage de la tempête et qui illustrent le véritable état de désolation que présentait le Noyer Renard en raison de la chute de nombreux arbres et branches dont certains ont dégradé ou complètement détruit des véhicules d'athégiens.

Par ailleurs, la foudre s'est abattue sur un pavillon situé avenue Jules VALLES fortement endommagé par l'incendie qui s'est déclaré.

Des entreprises ont également été touchées. C'est ainsi qu'une société située Avenue de Morangis a vu le toit de ses locaux s'envoler sous l'effet de la tempête, ce qui a nécessité l'intervention des services de secours et provoqué la fermeture de cette avenue durant plusieurs heures (rapport de la Police Municipale ci-joint).

Les sinistres indiqués ci-dessus ne constituent qu'une partie des nombreux dommages occasionnés. Pour de plus amples renseignements, je vous transmets copie de la main courante établie par la Mairie et relatant les différents problèmes dont elle a été saisie.

Eu égard à l'ensemble de ces éléments et à leurs conséquences, je demande à ce que la Ville d'Athis-Mons soit reconnue en état de catastrophe naturelle.

Vous trouverez sous ce pli le formulaire « CERFA » n°13669\*01 dûment rempli.

Mes services se tiennent bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous remerciant pour l'intérêt que vous voudrez bien accorder à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

**Christine RODIER**  
Maire d'Athis-Mons  
Conseillère départementale  
Conseillère territoriale

Copie : Monsieur Abdel Kader GUERZA  
Sous-Préfet de l'arrondissement de Palaiseau

**Mairie d'Athis-Mons**

Place du Général de Gaulle – 91205 Athis-Mons Cedex

Tél. : 01 69 54 54 54 – Fax. : 01 69 54 54 99 – Mail : mme-lemaire@mairie-athis-mons.fr

